

RSE : APF Entreprises 34 obtient le meilleur score à l'évaluation AFAQ 26000



De gauche à droite: Christophe REY, Directeur Général APF, Magali MAGNAN Responsable QSE/RSO APF et Christine SORLI, déléguée régionale adjointe AFNOR Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

APF Entreprises 34 va au bout de son engagement de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) avec des résultats économiques, sociaux et environnementaux probants. AFNOR Certification vient d'attester, suite à une évaluation AFAQ 2600, sa démarche de RSE avec la note la plus aboutie jamais mesurée.

Le 17 mai, APF Entreprises 34 a officiellement reçu son attestation d'évaluation AFAQ 26000 des mains de Christine Sorli, déléguée régionale adjointe

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées du groupe AFNOR. L'entreprise a obtenu la note de 809 points sur 1000 possibles, soit la meilleure jamais accordée par AFNOR Certification. Déjà triple certifiée Qualité ([ISO 9001](#)), Sécurité ([OHSAS 18001](#)) et Environnement ([ISO 14001](#)), et évaluée en RSE depuis 2009, l'entreprise a constamment progressé et a rejoint dès 2012 le club très prisé des organismes évalués AFAQ 26000 au niveau « exemplaire ».

Créée en 1971, APF Entreprise 34 exerce aujourd'hui des activités de recyclage de consommables informatiques, câblage, démantèlement de matériel informatique et fabrication de packs de batteries. Avec 60 salariés dont plus de 75% de personnes en situation d'handicap, ses résultats financiers positifs sont accompagnés d'une politique sociale et environnementale globale aboutie.

Une entreprise apprenante

L'évaluation AFAQ 26000 réalisée en février 2016 permet de souligner, objectivement, la maturité exceptionnelle de la démarche RSE d'APF Entreprises 34. Parmi les points les plus importants :

- l'effort de formation : près de 90% des salariés ont été accompagnés en 2015, pour leur permettre de mieux exercer leurs métiers tout en les aidant à répondre à des besoins fondamentaux tels que la lecture ou l'écriture.
- L'évaluation a également mis en avant la capacité de l'association à innover et à aborder de nouveaux marchés.
- L'écoute attentive de ses clients, de ses partenaires, son ouverture sur le monde constituent de réels atouts qui soutiennent son développement.
- L'ancrage territorial étant une réalité, grâce à des relations de longue date avec des sous-traitants locaux, APF Entreprises 34 a par exemple développé partout en France son activité de récupération de cartouches d'imprimantes usagées. Portée par un dirigeant très engagé, l'association explore de nouvelles pistes de développement et se donne les moyens d'être considérée comme une entreprise à part entière.

Un besoin de communication et de partage

A contre-pied de l'idée reçue selon laquelle la RSE n'est qu'une affaire de communication, APF Entreprises 34 a bien une marge de progression dans le « faire-savoir ». L'évaluation AFAQ 26000 indique que les parties prenantes de l'APF, qu'il s'agisse de clients ou de partenaires, ne sont pas suffisamment informées de toutes les actions engagées en faveur du développement durable. Une « plateforme RSE » est en cours de déploiement avec la Fondation FACE Hérault, pour développer la connaissance de la RSE dans ce département.